

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 23 mai 2025

PROJET URBAIN

Projet de ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° » : la Métropole lance une grande concertation avec les habitants

La Métropole Aix-Marseille-Provence engage une concertation publique, du 26 mai au 31 juillet 2025, sur le projet d'aménagement du secteur de la gare Saint-Charles. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'échanger avec le public au sujet de l'évolution de ce territoire stratégique de la métropole et de Marseille.

Le projet d'aménagement concerne le quartier de la gare Saint-Charles, intégrant les secteurs environnants la gare comme la Belle de Mai, Saint-Lazare et Chapitre. Son objectif est de faire émerger un quartier mieux connecté à son environnement sur les quatre faces de la gare en œuvrant sur l'habitat, l'activité économique, les équipements et en respectant les enjeux environnementaux. Afin de développer au mieux ce projet, la Métropole s'engage dans la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC).

Pour l'institution, cette concertation sera l'occasion d'échanger sur les enjeux et les grandes ambitions de ce vaste projet urbain. C'est également l'opportunité pour les habitants de pouvoir s'exprimer, de partager leurs interrogations et d'émettre des propositions. À l'issue de cette concertation, un bilan sera établi et soumis à l'approbation du Conseil métropolitain avant sa mise à disposition au public.

Les modalités de la concertation publique :

- **Date d'ouverture** : du 26 mai au 31 juillet 2025.
- Consultation du dossier : siège de la Métropole au Palais du Pharo, mairie des 1^{er} et 7^e ainsi qu'en mairie des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille.
- **d'expression**: www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Registre Charles.
- Réunion publique d'information : le jeudi 12 juin 2025 à 18h à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, 2 place Jules Guesde, Marseille, 13003.
- Permanences d'informations :
- o 17 juin de 12h à 16h30 et 9 juillet 2025 de 9h à 14h en mairie des 2e et 3e.
- 25 juin de 9h à 13h, le 1er juillet de 13h à 17h, et le 22 juillet 2025 de 9h à 13h. en mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements.







